

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2022

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -  
(N° 443)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD1046

présenté par

Mme Maillart-Méhaignerie, Mme Le Feur, M. Adam, M. Armand, Mme Boyer, M. Brosse,  
Mme Brulebois, M. Buchou, M. Causse, Mme Decodts, M. Fugit, M. Guillemard, M. Haury,  
M. Lovisolo, Mme Meynier-Millefert, Mme Panonacle, Mme Pitollat, Mme Tiegna, M. Valence et  
M. Zulesi  
-----

### ARTICLE 11 DECIES B

Supprimer l'article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement prévoit de supprimer l'article 11decies B afin d'en réinscrire les dispositions au 11decies C pour plus d'homogénéité et consolider l'ensemble des dispositions relatives aux critères environnementaux dans un article unique.